



Ile de France

www.snupeidf.free.fr



ECHOS du CE Ile de France

31 Mai 2012

ACCORD sur les ASC Nationales 2012...

les suites en Ile de France....

Rappelons-nous les messages triomphants de la DG en date du 11 mai dernier en bonne place sur Alice, impossible à rater ...

La DG se vantait d'avoir permis le déblocage de l'argent dû aux agents grâce à la signature de cet accord transitoire.

« Petit détail » : c'est bien la condamnation par les tribunaux à verser cet argent aux CE qui a contraint la DG, et non cet accord !

Lors du CE du 31 mai, le DR nous confirme effectivement que 2 millions d'euros ont été versés sur le compte du CE IDF au 15 mai, ce qui, compte tenu des sommes versées antérieurement, représente un total de 2 563 000 euros.

Dès lors on pouvait penser que le DR et les organisations syndicales signataires allaient traduire cette signature pour une mise en place rapide des prestations attendues par les agents.

C'était trop simple !!

Nous vous laissons juge des votes qui ont eu lieu lors de ce CE :

MISE AU VOTE D'UNE REUNION EXTRAORDINAIRE DU CE PERMETTANT DE PORTER A L'ORDRE DU JOUR L'UTILISATION DE LA SOMME RECUE :

POUR : 13 (CGT-SNU-SUD-CGC)

CONTRE : 11 (UNSA-CFDT-CFTC-FO)

La tenue de ce CE extraordinaire a donc été votée à la majorité...

Là encore la logique voudrait qu'il se tienne au plus vite ...

Réponse du DR : Il n'aura pas lieu tout de suite et pas forcément avant la date du prochain CE ordinaire !

Voilà comment la direction traite l'urgence !!

CONCLUSION : M. DUBRUNFAUT PREND SCIEMMENT LA RESPONSABILITE DE METTRE EN DIFFICULTE LES AGENTS EN REFUSANT DE FIXER UNE DATE RAPIDEMENT.

Le SNU mettra tout en œuvre, pour que les décisions concernant l'utilisation de ces sommes et le versement de prestations aux agents (pour les enfants, les agents, les aides sociales et les enfants handicapés) soient décidées le plus tôt possible en Juin avec l'ambition de davantage de justice sociale.